

**Relevé de décisions du Conseil de l'UFR SPSE
du 14 janvier 2022 (sur Teams)**

Etaient présents ou représentés :

Collège A : Romo Lucia, Meyer Thierry, Hatchuel Françoise, Derégnaucourt Sébastien, Conty Laurence, Roberto Cyril, Gutierrez Laurent, Mallet Pascal.

Collège B : Chaudoye Guillemine, Schneider Emmanuel, Mélanie Zetlaoui, Jeunesse Christophe, Rigal Natalie, Legal Jean-Baptiste, Geberzahn Nicole, Morvan Yannick, Isabelle Soidet, Avezou-Boutry Virginie.

Étudiant Élu : Blanchot Guillaume.

Collège BIATSS : Agbevenou Shana.

Invités : Riazuelo Hélène, Rat François, Mazé Corinne, Béguin Nathalie, Sandra Boyer, secrétaire de l'UFR SPSE, est également présente.

1. Validation de chargé.e.s de cours

Validation des chargé.e.s de cours à l'unanimité.

2. Point sur les examens, les examens de substitution et sur la situation sur le campus

- **Les examens**

Des remerciements ont été adressés à l'équipe administrative ainsi qu'à l'équipe enseignante pour le bon déroulement des examens. Leur professionnalisme. Il n'y a pas eu de tensions lors des examens de l'UFR SPSE sauf au bâtiment G le mardi 11 janvier.

- **Les examens de substitution**

- Dans le contexte actuel, lié à la pandémie de la COVID, le ministère demande de mettre en place des examens de substitution pour les étudiants positifs à la COVID ou cas contact sur présentation d'un justificatif (certificat de positivité ou attestation d'isolement). Ces épreuves de substitution concernent les examens et non les partiels organisés en TD (en semaine 12).

Il y a 214 étudiants qui se sont fait connaître, à ce jour, sur justificatif pour bénéficier des épreuves de substitution. Le planning des épreuves de substitution sera communiqué aux étudiants le mardi 18 janvier après le vote de la CFVU (du 17 janvier). Les équipes administrative et enseignante seront présentes sur trois samedis.

- **La situation du campus**

Elle est très compliquée vu le blocage du bâtiment Grappin. Les services centraux sont en grande difficulté pour fonctionner correctement ainsi que les composantes.

3. Point Ecandidat 2022

Les candidats au master ne pourront pas postuler via la plateforme TMM qui est remise à plus tard. Ils postulent comme habituellement sur Ecandidat. Le paramétrage se fera au niveau des UFR. Le calendrier de la campagne Ecandidat reprend la même temporalité que celle de l'année dernière.

4. Projet d'un DIU PEPIT

Présentation d'un nouveau projet de DIU PEPIT (*Psychologie Existentielle : Pratiques, Interventions et Théories*). Il sera porté par l'Université de Paris.
Discussion entre les membres du CUFR.

Séance levée à 12H45

Bien cordialement,



Hélène RIAZUELO
Directrice de l'UFR SPSE